

LE CHEMIN DES BATELIERS



1

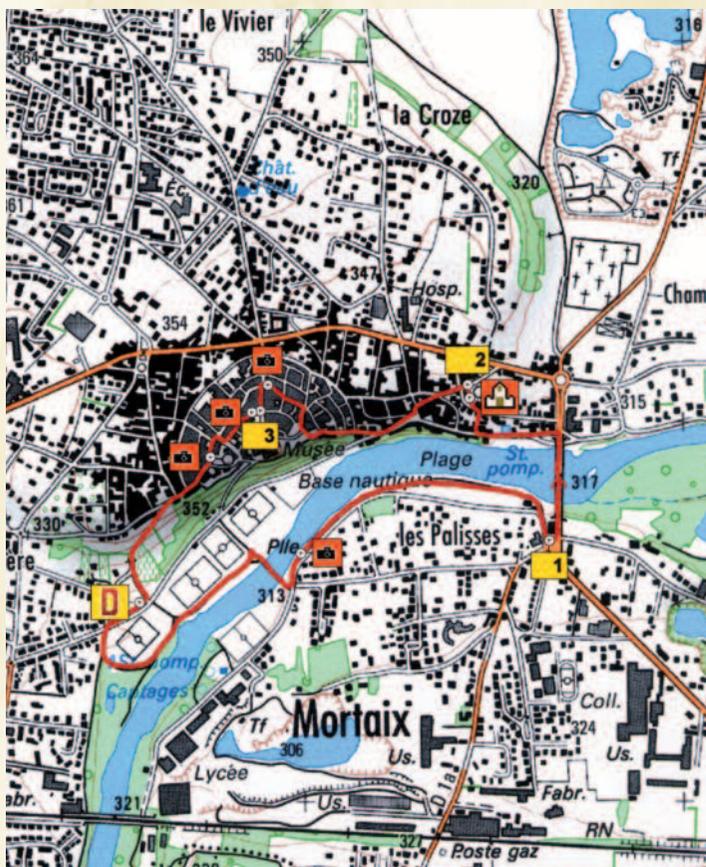


1 h 45 – 4 km

Balisage : Léa et Tino

Altitudes: 310 / 355 m

Dénivelé cumulé : 70 m

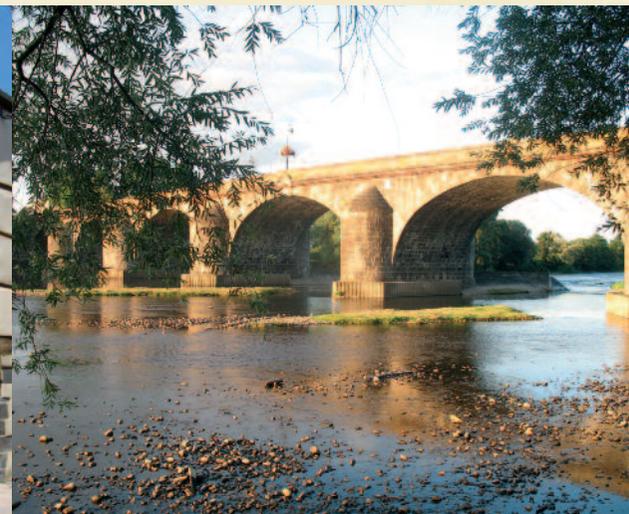


Accès au départ

A Pont-du-Château, chemin des Vortilles sur la rive gauche de l'Allier, parking en bordure de l'aire de jeux face au stade

Départ

Du panneau de départ à l'aire de jeux, rejoindre le carrefour du chemin des Vortilles et du chemin de Decauville. Prendre ce dernier sur 30 mètres. S'engager à gauche dans le chemin d'accès aux rives de l'Allier. Accéder à la passerelle métallique par un escalier. Traverser (vue sur Pont-du-Château, le château, l'église Sainte-Martine). Emprunter immédiatement à gauche le chemin de la Plage goudronné. Quitter la piste cyclable pour rejoindre la berge par le sentier (vue sur le pont). Longer l'Allier jusqu'au pont, monter la voie goudronnée à droite jusqu'à un carrefour.



1-Tourner à gauche et traverser le pont. Prendre à gauche rue de la Marine sur 200 mètres. Tourner à droite rue Sous le Pont. Monter jusqu'à l'église (*église Sainte-Martine*).

2 - Descendre à gauche la rue Sainte-Martine. Continuer tout droit jusqu'à la place Croix Barbe. Poursuivre rue Croix Barbe qui mène à la place Saint-Nicolas. Emprunter en face la rue Côte d'Allier (*vue sur l'Allier et la passerelle*). Remonter la rue Côte Tranchant. Poursuivre par la rue de l'Escalier. En haut des marches, partir à droite et emprunter à gauche la rue de la Poste (*Maisons à colombages*). A la place de la Liberté (Maisons classées), se diriger vers la mairie (*Château du 17^e siècle*).

3 - Prendre à droite rue de l'Horloge (*Tour de l'Horloge*). Passer devant les caves du Seigneur jouxtant la bibliothèque Alain-Rey puis déboucher sur la place Cathier. Remonter par la droite et prendre immédiatement à gauche la rue du Docteur Chambige (*Eglise Notre Dame de Paulhat*). Descendre rue Côte de la Mine. Suivre le chemin goudronné qui traverse l'aire de jeux pour rejoindre le point de départ.



12 BALADES À DÉCOUVRIR AUTOUR DES PUY DU VAL D'ALLIER

Informations générales : se reporter à la carte touristique disponible dans les mairies et offices de tourisme